Extrait d'une lettre ecritte à Mr. Louis par Mr. Demery en[...] en chirurgie à Cavaillon, ~~correspondant de l'Academie~~.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

du 1er octobre 1755 N.° 269.

4/2241

Sur l'usage du seton dans les tumeurs enkistées, et obser. sur l'application du cautere contre les fausses ankiloses.

quoyque l'usage du seton pour la guerison des tumeurs enkistées, et des loupes tant graisseuses qu'humorales, puisse ne pas paroitre un moyen nouveau en chirurgie; je puis asseurer que je ne l'avois vu recommandé dans aucun auteur. tous ceux que j'ay lu prescrivent des incisions cruciales qui n'interessent point le kiste, et disent qu'il faut dissequer les lambeaux, pour faire s'il est possible l'extirpation du kiste sans l'entamer. n'ayant jamais vu pratiquer le seton dans ces cas, je croyois pouvoir me faire honneur de l'idée et de l'execution d'un moyen connu relativement mais que j'appliquois ~~applicable~~ à la guerison des maladies susdittes dont il procure la guerison d'une maniere sûre et plus douce que celle que j'avois vu employer. ce moyen m'a reussi dans les cas dont vous avés eu la bonté de presenter le detail à l'Academie Royale de chirurgie; mais depuis j'ay eu l'occasion de le mettre en usage pour deux loupes fort anciennes, sur le genou, dont l'une etoit un vray melicéris, et l'autre contenoit une serosité sanguinolente. l'experience m'a montré dans ces deux cas, de même que dans les autres dont j'ay communiqué les observations, que le seton a non seulement l'avantage d'entretenir les suppurations, mais qu'on peut même les augmenter quand on le juge necessaire pour fondre les

ARC 20 d. 16

ACADÉMIE DE MÉDECINE

matieres tenaces, ou autre duretés qui se rencontrent dans ces sortes de tumeurs. j'ose même avancer que la membrane du kiste tombe en suppuration, comme je l'ay vu arriver icy à une fille qui avoit une tumeur de cette nature près de l'angle de la machoire, et voulant eviter la difformité que la methode ordinaire luy auroit ocasionnée j'employai le seton. cette fille est parfaitement guerie. je ne puis douter qu'il n'y eut eu un kiste puisqu'il me sembla percer un parchemin en ouvrant cette tumeur, de laquelle il sortit une matiere semblable à du miel. je crois qu'il seroit bien utile que cette methode fut suivie: on epargneroit bien des douleurs des pansemens longs, et on eviteroit des cicatrices difformes, capables dans certaines parties d'en gêner beaucoup l'action comme cela seroit arrivé aux genoux que j'ay operé, et aux quels il ne paroit qu'une petite cicatrice de chaque coté. voicy le detail des observations sur l'ankilose

en 1753 le nommé georgin habitant de ce pays vint dans notre hopital à l'ocasion d'une fausse ankilose très considerable bien circonscritte. comme notre hopital est servi par quartier le chirurgien qui etoit de service alors, s'informa du malade si quelque cause externe n'avoit pas donné ocasion à cette maladie, mais l'absence de cette cause fit juger qu'elle venoit de la mauvaise disposition du sang. le malade jouissoit d'une assés bonne complexion, d'un temperament sanguin et pituiteux. on mit en usage les frequentes saignées et les purgations, on appliquoit sur la partie des fomentations emollientes et resolutives, mais le tout sans aucun changement. on eut recours

aux resolutif aromatiques dans la vüe d'attenuer et de
resoudre, sans en tirer plus de fruit. après deux mois de traitement
inutile mon tour vint de servir l'hopital. je sentis une
fluctuation autour de la rotule : cet os etoit comme flottant
dans la sinovie ; le malade etoit dans l'impuissance de mou
voir la jambe, et à peine pouvoit il souffrir les petits mouve
mens qu'on luy faisoit faire. dans cette conjoncture j'etois
indeterminé si je ferois une ponction dans la partie la
plus saillante, ou si je luy appliquerois une pierre à cautere
à la partie superieure et interne de la jambe, le plus près de
la grosseur, sans cependant anticiper dessus. j'avois oui louer
cette methode par quelques praticiens je m'y determinay, regar
dant la ponction comme un secours fort incertain. mais comme
mon dessein etoit de procurer une abondante suppuration, et
qu'il n'etoit pas possible de deriver une si grande quantité
de synovie par un cautere ordinaire, j'appliquay une pierre
assez grosse qui fit une escarre d'un demi pouce de circon
ference et qui penetroit jusqu'à la membrane des muscles.
la suppuration qui s'etablit après la chute de cette
escarre fut fort abondante et dans l'espace d'un mois et
demi le genou etoit revenu à son volume naturel.
le mouvement de l'articulation n'etoit pas fort libre.
je me servis de la douche d'eau chaude avec le sel
armoniac pour attenuer un reste de synovie epaissie. je
fesois faire de legers mouvemens à la partie, et ces mouve
mens ne causoient presque point de douleurs au malade. dans
l'esperance de se retablir mieux hors de l'hopital, il en
sortit marchant encore avec des bequilles. mais son esperance
ne fut point vaine, car 3 mois après je le trouvay aux
champs qui bêchoit la terre avec autant de vigueur —

qu'avant sa maladie.

Le second à qui j'ay vu reussir cette methode est un ***
bourgeois de Bonieux ville du comtat. il etoit attaqué d'une
ankilose, et sur le soupçon de vice venerien on le fit passer
par les grands remedes. l'ankilose n'en recut aucun soulagement
l'application du cautere la dissipa. je ne pretends pas
inferer de ces faits que toutes les ankiloses fausses puissent
guerir par cette methode, et surtout celles qui ont pour cause
le virus scrophuleux, venerien, ou scorbutique; mais je
crois qu'après avoir pris les mesures contre ces vices particuliers
par l'administration des remedes qui peuvent les corriger
on tirera un grand fruit de l'application des cauteres
contre le vice local. signé D'Emery.